Image not found or type unknown

Demande astreinte à ce qu'elle me soit verser

Par **soniasoleil**, le **03/01/2011** à **12:05**

Bonjour,
je souhaite savoir si je peux demander l'astreinte pour moi,car en effet j'ai y ai droit et elle a été accordé,
mais on m'a dit que celle-ci était versé à l'état,donc j'aimerais savoir quelle démarche dois-je éffectuer car c'est moi qui est privé de re-logement alors que la préfecture avait jusqu'au 1er janvier 2010 pour me reloger,sous astreinte de 25 euros par jour.

je me tiens à votre disposition pour tout autres renseignements.

Par **mimi493**, le **03/01/2011** à **12:25**

il faut demander, en justice, la liquidation de l'astreinte.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés